

C'est quoi le Réseau Entreprendre ?

L'histoire de Réseau Entreprendre débute en 1986 lorsqu'André Mulliez, confronté à des licenciements massifs dans son entreprise Phildar, lance cette maxime pleine de bon sens :

« Pour créer des emplois, créons des employeurs ».

Son idée : faire réussir des créateurs et des repreneurs à potentiel de création d'emplois, au travers d'échanges de pairs à pairs. Le concept d'accompagnement entrepreneurial était né !

LES VALEURS :



L'important, c'est la personne

L'Homme est au coeur du projet



Le principe, c'est la gratuité

L'accompagnement est totalement gratuit



L'esprit, c'est la réciprocité

Les lauréats sont invités à s'investir à leur tour comme membre

Présent dans
10 pays

125 implantations

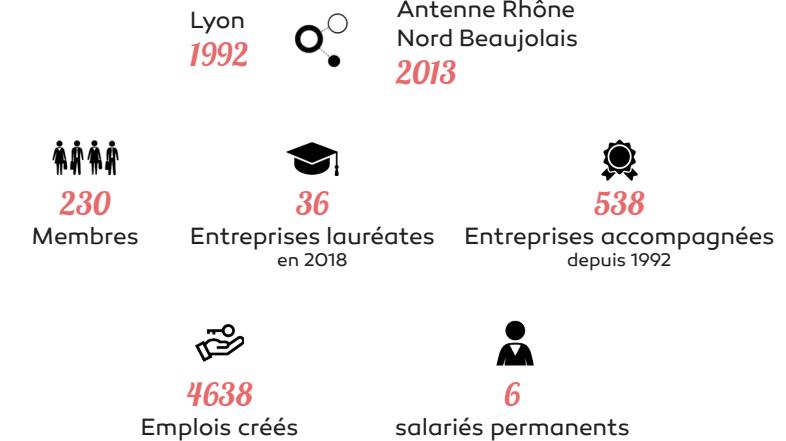
Un réseau de
14 000 chefs d'entreprise bénévoles

Plus de
100 000 emplois créés

95%

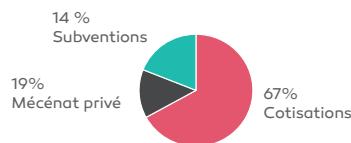
des entreprises accompagnées
sont pérennes à 5 ans
(vs. -50% au niveau national)

Les chiffres clés du Rhône



Le financement de l'association

UNE ASSOCIATION GOUVERNÉE ET FINANCIÉE PAR SES MEMBRES



LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 625 000 €

MONTANT DE PRÊT TOTAUX 1 884 000 €

PRÊT POSSIBLE PAR LAURÉAT 30 000€ À 60 000€

pour les projets innovants via le dispositif Start'Up & Go



Être membre !

Le parcours de progrès :

C'est la partie essentielle de l'accompagnement amont du porteur de projet. Le candidat rencontre une dizaine de membres chefs d'entreprise qui le challenge et l'aide à renforcer son projet.

Le comité d'engagement :

Lorsque le porteur de projet devient Lauréat ! C'est l'instance qui décide du soutien, et en particulier du prêt d'honneur, apporté aux entrepreneurs. Le Comité d'Engagement, constitué de membres, prend ses décisions à l'unanimité.

L'accompagnement :

Accompagnement individuel : l'association met à disposition du Lauréat un accompagnateur chef d'entreprise, pour une durée de 3 ans. Chaque mois, le rendez-vous avec l'accompagnateur est l'occasion de faire le point, de mettre à jour tableau de bord et d'affiner les prévisions ... L'accompagnement favorise et sécurise la prise de décision.

Accompagnement collectif : le nouveau Lauréat intègre un Club de sa promotion, et s'engage à y participer activement pendant 3 ans. Le Club des Lauréats, comme l'accompagnement individuel, contribue à rompre l'isolement du chef d'entreprise, à travers l'échange entre pairs et l'intervention d'experts.

Accompagnement financier : accordé à la personne et remboursable sur 5 ans, ce prêt d'honneur à taux 0%, de 30 000€ à 60 000€ avec un différé de remboursement de 18 mois pour les créations et 6 mois pour les reprises, permet d'abonder les fonds propres et de faire effet levier sur les autres financements.

Être lauréat !

Pour devenir lauréat, les porteurs de projet doivent :

- Avoir une preuve de concept, un produit ou un service déjà élaboré
- Prévoir la création de 5 emplois
- Être majoritaire au capital de l'entreprise
- Être immatriculé sur le département du Rhône

Il existe 3 programmes d'accompagnement :

START

L'objectif du programme Start est d'acquérir et de consolider les talents de chef d'entreprise.

Les critères Start (création et reprise) : 5 emplois à 3 ans. Dans le cas d'une reprise, la cible doit compter au minimum 5 emplois.

BOOSTER

L'objectif du programme Booster est de réussir un projet de développement significatif et structurant et de franchir un cap. Il s'adresse à toutes les entreprises (lauréates ou non du programme start).

Les critères Booster : CA > à 300 000€, > à 5 collaborateurs, avoir une situation financière saine et 3 ans d'existence pour les anciens lauréats Start ou 5 ans pour les extérieurs.

AMBITION

L'objectif du programme Ambition est de doubler au minimum la taille de l'entreprise.

Les critères Ambition : CA > 1 000 000 €, > à 15 collaborateurs.

Les + de l'accompagnement :

La commission miroir organisée à l'initiative du Lauréat et/ou de l'Accompagnateur, rassemble 3 à 4 membres en plus du binôme d'accompagnement et doit intervenir le plus tôt possible lorsqu'une problématique est identifiée. La méthodologie du « co-développement professionnel » permet d'envisager collectivement des solutions à des problématiques complexes.

Deux cas de figure sont possibles :

- **Un contexte défensif :** l'entreprise se trouve confrontée à des difficultés conjoncturelles ou structurelles qui perturbent son fonctionnement
- **Un contexte offensif :** l'entreprise a une opportunité de développement, des plans nouveaux..., pour lesquels le dirigeant souhaite des conseils et/ou challenger son projet

Cycle de conférences thématiques bimestrielles : tables rondes sur l'Actualité économique ou sur des sujets d'intérêt pour les entrepreneurs.



Une offre événementielle riche :

- Conviviales d'Été en Beaujolais et d'Hiver,
- Fête des Lauréats,
- Conférences thématiques,
- Summer et Winter party,
- Assemblée Générale,
- Visites d'entreprises,
- Marché de noël.